ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2011-57 du 3 mars 2011 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : *ETSM1130159S*

Le directeur général,

Vu le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et les livres III et IV (partie réglementaire) ;

Vu la décision n° 99-40 du 12 juillet 1999 modifiée portant organisation générale de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1er

Est désigné en qualité d'inspecteur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé : M. Régis ANDRE, ingénieur chimiste et physicien contractuel.

Article 2

Le directeur de l'inspection et des établissements est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 3 mars 2011.

Pour le directeur général et par délégation :
L'adjointe au directeur général,
F. Bartoli